



# COMMISSION FÉMININE

## PROCÈS-VERBAL N°7

Réunion du 6 novembre 2023

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Elodie LAFFORGUE, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

### CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

#### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

### CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

#### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.





## CHAMPIONNAT U13 F

### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13, les U12, les U11 et 3 U10.  
Ballon taille 4,2 mi-temps de 30 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30.  
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00.

## CHAMPIONNAT U15 F

### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15, U14, U13 et 3 U12.  
Ballon taille 5,2 mi-temps de 35 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00.  
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00.

## CHAMPIONNAT U18 F

### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18F, U17F, U16F en nombre illimité et les U15F dans la limite de 3 maximum.  
Ballon taille 5,2 mi-temps de 40 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche matin 10h.

**Match n°27260999 opposant Pierrelatte à Tain Tournon reprogrammé le dimanche 26 novembre à 10h.**

**Match n°27260997 opposant Salaise Rhodia à FC540 reprogrammé le samedi 25 novembre à 15h**

**Match n°26271001 opposant Cornas à Meyse reprogrammé le samedi 25 novembre à 11h**

Le calendrier pour la phase 1 du mini championnat à 8 est en ligne.

Si des clubs sont intéressés pour intégrer ce mini-championnat de pratique à 8 en phase 2, merci de bien vouloir adresser un mail à la commission féminine.





## FOOT LOISIRS SENIORS F – LES RENCONTRES

### Responsable

Elodie LAFFORGUE – 06.86.50.44.08

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Les engagements sur footclubs sont ouverts.

## INFORMATIONS AUX CLUBS

**Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire. Prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI.**

**Dans ce cas, la feuille de match papier doit être remplie avant la rencontre et envoyée par mail à la commission féminine avant le lundi midi.**

Nous vous rappelons que du vendredi à midi jusqu'au dimanche soir, toutes les demandes de modifications, les arrêtés ou autres sont à envoyer à la [personne de permanence](#) et non aux commissions. Ses coordonnées se trouvent sur le site du district dans la rubrique permanence sportive. Il y a aussi une personne de permanence pour les arbitres.

**Merci de bien vouloir noter des maintenant les dates des journées événementielles féminines : 1<sup>er</sup> octobre, 25 novembre, 05 janvier (futsal), 13 avril et 1<sup>er</sup> juin. Toutes les infos seront en ligne en temps voulu.**